



HAL
open science

Le territoire des Arvernes : limites de cité, tropismes et centralité

Frédéric Trément, Jean-Pierre Chambon, Vincent Guichard, David Lallemand

► To cite this version:

Frédéric Trément, Jean-Pierre Chambon, Vincent Guichard, David Lallemand. Le territoire des Arvernes : limites de cité, tropismes et centralité. XXVIIe colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Christine Mennessier-Jouannet; Yann Deberge, May 2003, Clermont-Ferrand, France. pp.99-110. hal-00352144

HAL Id: hal-00352144

<https://hal.science/hal-00352144>

Submitted on 13 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le territoire des Arvernes : limites de cité, tropismes et centralité

Frédéric TREMENT, Jean-Pierre CHAMBON, Vincent GUICHARD, David LALLEMAND*

* *FT* : Maître de conférences en histoire et archéologie romaines à l'Université Clermont II ; *JPC* : Professeur de linguistique historique à l'Université Paris-Sorbonne ; *VG* : Directeur du Centre Archéologique européen du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne; *DL* : Doctorant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, rattaché à l'UMR 8546 CNRS-ENS de Paris, INRAP Rhône-Alpes Auvergne, base de Clermont-Ferrand.

1. LES LIMITES DE LA CITÉ DES ARVERNES

Traditionnellement, l'approche du territoire des cités gauloises est basée sur la méthode régressive, fondée sur le principe selon lequel les limites des diocèses médiévaux ont été calquées sur les limites administratives de l'Empire romain, lors de l'institution des métropoles au Ve siècle. Ainsi, l'ancien diocèse de Clermont correspondrait globalement à la *civitas Arvernorum*. Si l'on admet que le découpage imposé en Gaule par César se contente largement de fixer une situation préexistante, on peut supposer que ces mêmes limites valent peu ou prou pour l'époque préromaine. Ce point de vue communément admis depuis le XIXe siècle est celui de P.-F. Fournier, qui publie en 1974 une carte de l'ancien diocèse de Clermont modelé sur la cité des Arvernes (fig. 1) (1). L'auteur s'appuie également sur l'épigraphie des bornes milliaires et sur quelques toponymes-frontières prélatins du type **Equoranda*.

Le territoire de la cité arverne aurait ainsi couvert une partie seulement de l'Auvergne administrative actuelle : la totalité des départements du Puy-de-Dôme et du Cantal, plus une partie de la Haute-Loire et de l'Allier, ainsi que de petites marges dans la Creuse, la Loire et l'Aveyron. L'essentiel de la Haute-Loire était en effet occupé par la cité des Vellaves, tandis que le département de l'Allier, perpétuant les limites de l'ancien duché de Bourbonnais, qui s'est constitué aux confins des diocèses de Clermont, de Bourges, de Nevers et d'Autun, était partagé entre les Arvernes, les Bituriges et les Eduens. Le point de contact entre ces trois peuples se situait vraisemblablement au nord du département, dans la région de Moulins (Goudineau 1993 : 155). Ainsi défini, le territoire arverne était centré sur la vallée de l'Allier et la dépression des Limagnes (fig. 2). Le sommet du puy de Dôme, visible depuis une très grande distance, en constituait le centre symbolique. Il n'est donc pas surprenant qu'on y ait honoré *Mercurius Dumias* ou *Arvernus*, divinité indigène

et nationale, à qui les Arvernes dédièrent, après la conquête, l'un des plus grands sanctuaires des Gaules.

Les textes anciens ne permettent malheureusement pas de discuter l'hypothèse régressive. Les sources écrites autorisent seulement à énumérer les peuples limitrophes : Lémovices, Bituriges, Eduens, Ségusiaves, Vellaves, Gabales, Eleutètes, Rutènes et Cadurques. Quant à l'archéologie, elle ne fournit pas des informations homogènes pour l'ensemble du territoire : on est, en effet, tributaire de la carte de la recherche, particulièrement déséquilibrée en Auvergne au profit de la Limagne de Clermont-Ferrand, et au détriment des zones de marches, qui nous intéressent précisément ici. Les bornes milliaires fournissent des jalons fiables, mais peu nombreux, qui confortent, localement, l'hypothèse de l'identification des limites de cités et de diocèses. Il s'agit, en particulier, des milliaires arvernes de Tréteau et de Vologne au nord-est et à l'est, des milliaires vellaves au sud-est, du milliaire gabale de Saint-Léger-de-Malzieu au sud, et du milliaire arverne d'Ydes au sud-ouest.

Depuis les années 1990, une série de travaux ont confirmé la pertinence de l'hypothèse régressive. C'est le cas, en particulier, dans l'Allier, où V. Guichard, B. Fischer et P. Pion, dans un article de 1993 consacré «aux confins des cités arverne, biturige et éduenne», ont confronté les limites du diocèse de Clermont aux données fournies par l'épigraphie, la toponymie, la numismatique et la céramologie. Les auteurs s'appuient sur les inscriptions bituriges de Nérès-les-Bains et de sa région pour exclure la vallée du Cher du territoire arverne. L'étude des monnaies rattache bien la vallée du Cher aux Bituriges et celle de la Loire aux Eduens. Malheureusement, le corpus des monnaies gauloises du département de l'Allier est trop réduit pour avoir une valeur statistique (2). Ces mêmes auteurs constatent également que les toponymes Ygrande, Iguérande, Fins, Chamérande, Guérande et Chamarande balisent approximativement la frontière séparant les Arvernes, les Bituriges, les Eduens et les Ségusiaves.

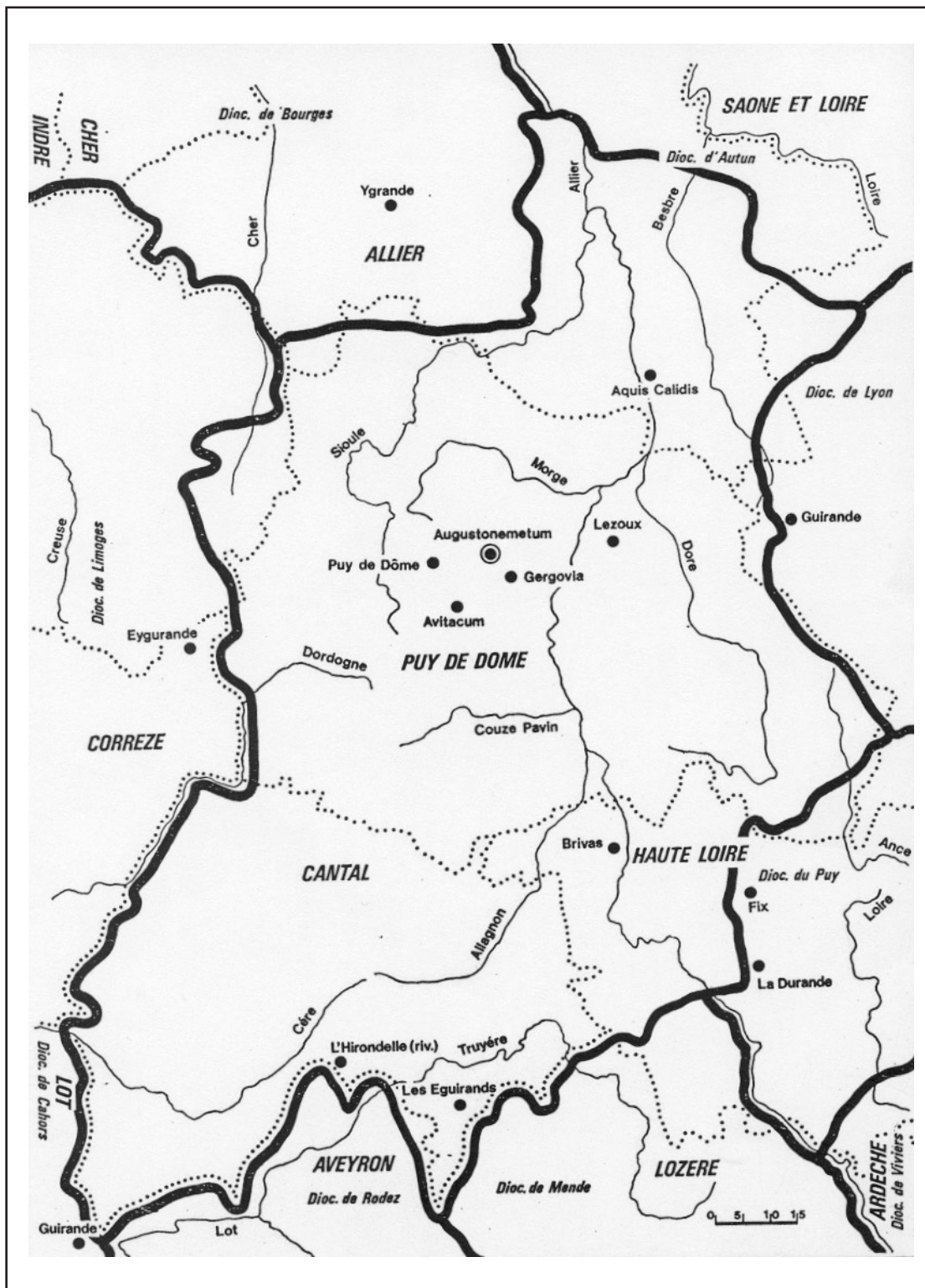


Fig. 1 : L'ancien diocèse de Clermont modelé sur la cité des Arvernes selon P-F. Fournier (d'après Manry 1974 : 66, fig. 7).

V. Guichard, B. Fischer et P. Pion s'appuient sur la répartition des céramiques «de type Besançon» pour caractériser une zone de mouvance éduenne séparée du territoire arverne par le cours de l'Allier (Guichard 1993). Les travaux en cours de D. Lallemand sur les ensembles céramologiques du Bourbonnais montrent toutefois un mélange des spectres matériels des cités adjacentes. L'étude du mobilier des fouilles de l'agglomération arverne de Varennes-sur-Allier, l'antique *Vorocio* (aujourd'hui Vouroux), révèle une relative dilution des faciès matériels dans cette zone de contact et de carrefour aux IIIe et IIe siècles (Lallemand 2000) (3). On retrouve le même phénomène sur l'*oppidum* de Cusset à la fin du IIe siècle et au Ier siècle. De manière similaire, à Cosne-d'Allier, en territoire biturige, on observe des assemblages de mobilier composites. Cette situation de panachage culturel se retrouve sur un site rural de la fin du IIIe siècle fouillé à Saint-

Prix (La Plansonner). A l'inverse, la fouille du site arverne de Monteignet-sur-l'Andelot, localisé à la pointe nord de la Grande Limagne, ne témoigne d'aucune influence septentrionale, à la même époque (Liegard 2003 ; Lallemand 2001). En outre, il semble bien que l'utilisation de la céramique de «type Besançon» comme marqueur politique doive être nuancée, suite à la découverte, sur le site de Coulanges «Les Fendeux», de ratés de cuisson signalant une production locale (4).

La non-adéquation entre limites territoriales et phénomènes économiques prouve, si besoin en était, que les frontières des cités ne constituaient aucunement un obstacle à la circulation des hommes et des marchandises, au moins en temps de paix (5). Bien au contraire, elle est à l'origine, en Bourbonnais, d'un faciès culturel mixte bien différent de celui de la Grande Limagne. Si, à la fin du IIIe et au IIe siècle avant J.-C., la céramique de «type Besançon» est diffusée

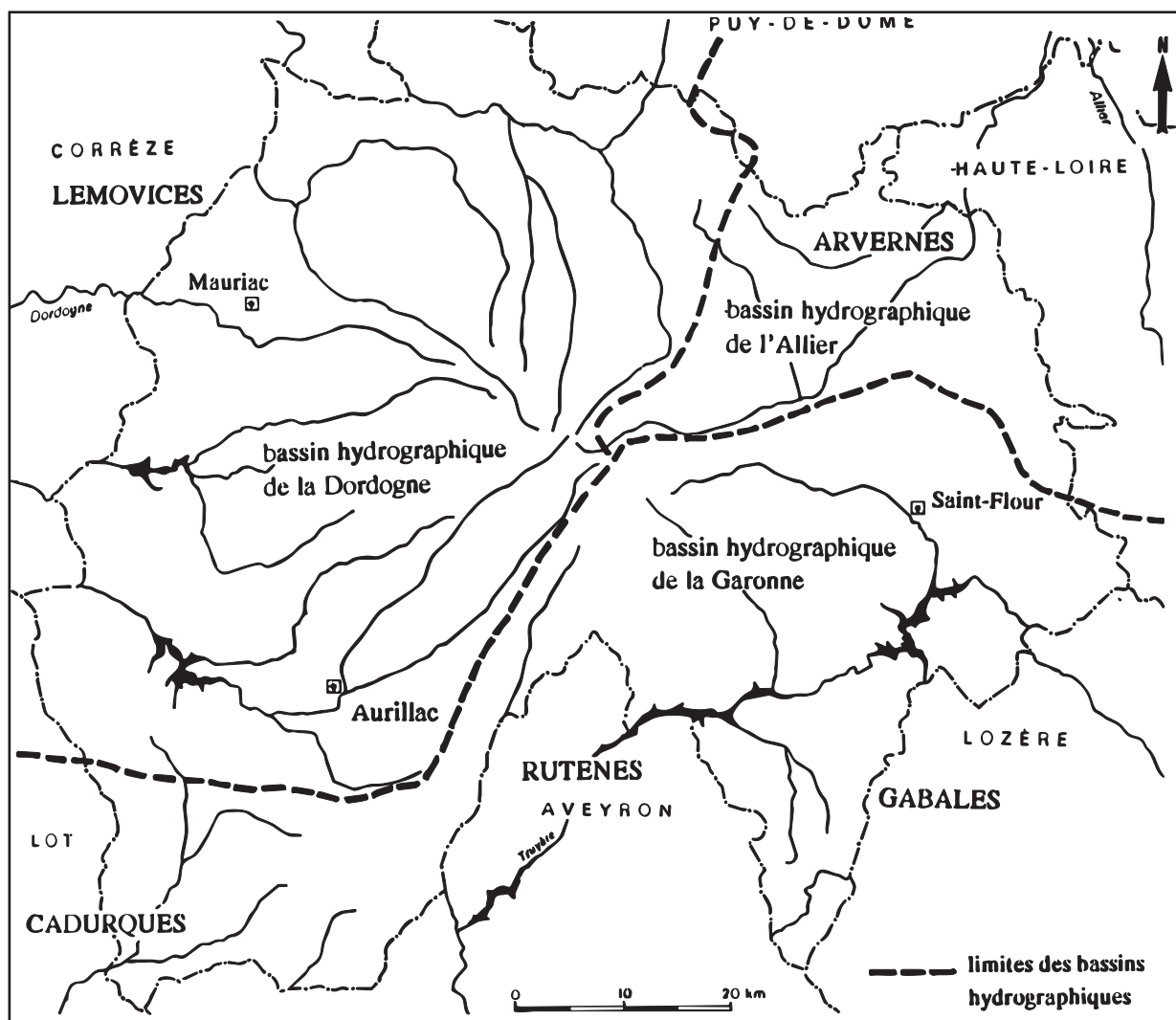


Fig. 3 : Limites de cités et bassins hydrographiques dans le Cantal selon M. Provost (1996 : 45, fig. 12).

jusqu'aux portes de la Grande Limagne, ce n'est pas le signe d'une «mouvance éduenne», dans le sens politique du terme, comme on a pu l'écrire par le passé, mais bien le reflet d'une activité marchande soutenue entre Arvernes et Eduens. Ce constat est donc en opposition avec l'idée d'un clivage socio-culturel mis en relief par le monnayage du Ier siècle avant J.-C. L'absence surprenante de céramique «de type Besançon» en Grande Limagne suggère que le marché y était saturé par les productions locales, complétées, au besoin, par des importations méditerranéennes.

Considérons maintenant la limite méridionale du territoire arverne (6). On admet communément que le département du Cantal faisait intégralement partie de la cité, en calquant la limite de la *civitas* sur celle du diocèse de Clermont avant la création de l'évêché de Saint-Flour au XIV^e siècle (Fournier 1974 : 65-86). Dans le tome VII du «Corpus des trésors monétaires antiques de la France», consacré à l'Auvergne, B. Rémy (1991 : 63) conteste ce point de vue, estimant que le département du Cantal était réparti entre les Arvernes, les Lémovices

et les Gabales. À sa suite, M. Provost et P. Vallat suggèrent dans la «Carte archéologique du Cantal» que le nouveau diocèse médiéval n'avait pas forcément été pris au seul diocèse de Clermont (Provost 1996 : 44-47). Ils supposent que les crêtes du massif du Cantal constituaient la limite des territoires de cinq peuples gaulois, occupant chacun un bassin versant : les Lémovices le bassin de la Dordogne, les Cadurques, les Rutènes et les Gabales les bassins du Lot et de la Truyère, les Arvernes celui de l'Allier (fig. 3) (7). Ainsi, la région d'Aurillac et de Mauriac aurait été lémovice, et celle de Saint-Flour gabale. Seul le Cé-zallier, à l'extrémité nord-est du département du Cantal, aurait relevé du territoire arverne. Si la plus grande partie du Cantal n'était pas arverne, les territoires des peuples méridionaux clients des Arvernes auraient été par conséquent nettement plus vastes qu'on ne l'admet traditionnellement.

Cette hypothèse, qui repose sur une série de pétitions de principe et sur une bonne dose de déterminisme géographique, est fautive d'un point de vue historique, car on peut tenir pour assuré que l'évêché de Saint-Flour a été démembré en 1317 de

	Champ sémantique	Toponymes actuels
Mot celtique		
* <i>ekwaranda</i>	"limite" (* <i>randa</i>)	Egarande Eygurande Ygrande Iguérande Les Eguirandes Guirande La Durande Irandel Hirondelle Hirondet
* <i>kamaranda</i>	"limite" (* <i>randa</i>)	La Chamarande Chamérande
* <i>broga</i>	"limite"	la Bromme Bromme Brommet Brommat
Mot latin		
<i>fines</i> (Table de Peutinger)	"limite"	Fix-Saint-Geneyss Fins
<i>confinialis</i>	"limitrophe"	Couffinhal Coffinhal Couffin
<i>meta</i>	"la borne"	Medeyrolles
<i>terminus</i>	"la borne"	Termes
<i>frons</i>	"front", au sens de "frontière"	Frons
<i>ora</i>	"bord", "extrémité"	Aurières
<i>orulare</i>	"bordé" (par la frontière)	Orlat
* <i>Alvernos</i> (c'est-à-dire <i>ad Alvernos</i>)	"(frontière des) Arvernes"	Auvers Les Auvers

Fig. 4 : Les toponymes-frontières selon J.-P. Chambon (2001).

l'évêché de Clermont, et de lui seul. Les travaux de J.-P. Chambon (2001) dans le domaine de la linguistique historique appliquée à l'analyse des toponymes IE démontrent méthodiquement. En effet, l'analyse linguistique des noms de lieux met en lumière une densité remarquable de toponymes de formation antique le long de la limite sud de l'ancien diocèse de Clermont (fig. 4). J.-P. Chambon s'appuie sur les noms de lieux dont l'étymologie exprime l'idée de limite : c'est le cas, par exemple, des toponymes dérivés du celtique **Ekwaranda* ou **Kamaranda*, dont le second terme **randa* a le sens de «limite». C'est le cas également des toponymes dérivés de termes latins relevant du même champ sémantique. J.-P. Chambon ne prétend pas reconstruire d'anciennes frontières à partir des noms de lieux, mais simplement tester l'hypothèse de la continuité des limites de la cité avec les limites diocésaines. Or, la frontière avec les Gabales est soulignée par six toponymes de ce type. La limite avec les Rutènes est balisée par plus d'une quinzaine de toponymes-frontière. Deux autres toponymes marquent la limite avec la cité des Cadurques. C'est là la preuve, selon l'auteur, que le territoire arverne était précisément balisé, à la fois vraisemblablement au moyen de monuments, mais également d'une véritable «signalisation langagière» (Chambon 2001 : 103). Il faudrait donc admettre que, même dans ces zones montagneuses, les Arvernes avaient une idée très précise des frontières de leur cité et savaient en jalonner au sol le tracé exact (8). C'est là une critique radicale de la théorie de l'instabilité des limites de cités.

Appliquant sa méthode à la totalité du périmètre supposé de la cité arverne, J.-P. Chambon ne recense pas moins d'une cinquantaine de toponymes. Or, la moitié sont d'origine prélatine, ce qui indique clairement, selon lui, que les limites du territoire sur lesquelles se sont calquées celles du diocèse de Clermont sont au moins en partie héritées de l'époque préromaine.

Bien entendu, la perpétuation de certaines limites n'exclut pas qu'ailleurs des remaniements puissent nous échapper. Les territoires sont des constructions historiques, dont la mise en place s'est effectuée par étape. La question des Eleutètes illustre bien les lacunes de nos connaissances : où était localisé le

territoire de ce peuple dont César (*B.G.*, VII, 75) nous apprend qu'il était depuis longtemps dans la dépendance des Arvernes à l'époque de la guerre des Gaules ? Dans une note inédite rédigée en 2000, peu de temps avant sa mort, le linguiste R. Sindou avance une hypothèse séduisante, qui s'appuie sur l'étymologie du nom d'une commune située à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Chaudes-Aigues, dans le sud du Cantal : *Lieutadès*, dont la forme dériverait du nom des *Eleuteti*. À cet endroit, le diocèse de Clermont, puis celui de Saint-Flour, forme une pointe triangulaire entre ceux de Rodez et de Mende. Ce triangle est cerné par plusieurs toponymes formés sur une racine antique. Selon R. Sindou, le territoire des Eleutètes correspondrait à l'archidiaconé primitif de Saint-Flour. L'absence de toute mention de ce peuple sous l'Empire s'expliquerait par son incorporation dans la cité arverne après la conquête.

J.-L. Boudartchouk (2002) estime pour sa part que les Eleutètes pourraient être l'un des «*proximosque pagos Arvernorum*» mentionnés par César (*B.G.*, VII, 64) lorsqu'il décrit la stratégie de Vercingétorix après la bataille de Gergovie. Le *comitatus Carlatensis*, comté secondaire carolingien doté d'un double chef-lieu (Carlat et Arpajon), constituerait selon lui l'ultime survivance politique de leur assise territoriale. Localisé dans la zone comprise entre la vallée de la Cère et le cours de la Truyère, à cheval sur l'Auvergne et le Rouergue, «le Carladez (pays de Carlat) possède encore au Moyen-Age une certaine autonomie tant vis-à-vis de l'Auvergne que du Rouergue, qui paraît résulter de l'existence d'un *pagus* antérieur à l'époque carolingienne, remontant au moins à l'époque gallo-romaine» (Boudartchouk 2002 : 99). L'auteur place donc les Eleutètes entre les Cadurques et les Rutènes, et non entre ces derniers et les Gabales ; non pas dans la pointe que forme le Cantal entre l'Aveyron et la Lozère, mais dans celle qu'enfonce l'Aveyron dans le Cantal.

L'argumentation est pourtant bien fragile, car l'énumération des peuples dépendants des Arvernes donnée par César (Eleutètes, Cadurques, Gabales, Vellaves) ne respecte que «*grosso modo*» -pour reprendre la formule de l'auteur- un ordre géographique. Rien n'indique que les Eleutètes confinaient

Limite de la cité des Arvernes avec les :	Toponymes-frontières construits sur le radical * <i>randa</i>	Toponymes-frontières de formation latine	Total
Vellaves	4	3	7
Gabales	1	3	4
Rutènes	4	10	14
Cadurques	1	1	2
Lémovices	3	2	5
Bituriges	1	1	2
Eduens	3	n.d.	n.d.
Ségusiaves	2	n.d.	n.d.

Fig. 5 : Répartition géographique des toponymes-frontières selon J.-P. Chambon (2001).

aux Cadurques. En revanche, comme l'écrit lui-même J.-L. Boudartchouk (2002 : 98), «il faut situer ces mêmes Eleutètes au contact des Gabales» pour que la stratégie de Vercingétorix soit cohérente : en effet, celui-ci «lance les Gabales et les tribus arvernes de la frontière [*proximosque pagos Arvernorum*] contre les Helviens, et envoie les Rutènes et les Cadurques ravager le pays des Volques Arécomiques» (*B.G.*, VII, 64). D'autres arguments s'opposent, selon J.-P. Chambon (2003), à la proposition formulée par J.-L. Boudartchouk. Le Carladez est très nettement une circonscription auvergnate au Haut Moyen-Age. L'idée d'un Carladez autonome ou relevant soit du *pagus* d'Auvergne, soit du *pagus* de Rouergue à l'époque carolingienne, est une pieuse légende de l'historiographie locale, à base idéologique plus ou moins «autonomiste», qui ne résiste pas à l'examen des textes. Le Carladez «à cheval» est au contraire le fruit de la dislocation des circonscriptions publiques carolingiennes lors de la «mutation féodale». Ajoutons, en outre, que le temps qui s'écoule entre la naissance de l'entité géopolitique féodale du Carladez, dans le dernier tiers ou le dernier quart du Xe siècle, et les Eleutètes de César, est beaucoup trop long pour que l'hypothèse de J.-L. Boudartchouk soit recevable. On lui préférera par conséquent celle de R. Sindou.

2. LE TROPISME MÉRIDIONAL

Les travaux de J.-P. Chambon (2001) suggèrent l'idée d'une ouverture préférentielle de la cité arverne vers le Midi. Partant du principe formulé par G. et P.-F. Fournier selon lequel «un nom de lieu qui exprime une idée de limite a beaucoup de chances de se trouver à un endroit où justement une voie de communication franchissait une limite» (Fournier 1958 : 99 note 99), J.-P. Chambon (2001 : 107) utilise la toponymie comme un «indicateur approximatif de la densité et de l'intensité des relations capillaires entre cités». Or, sur la cinquantaine de toponymes de formation antique identifiés sur le pourtour du territoire arverne, il s'avère que les deux tiers sont localisés au contact des Vellaves, des Gabales, des Rutènes et des Cadurques, alors que cette «frontière» méridionale représente moins d'un quart du périmètre total de la cité (fig. 5). Ce jalonnement toponymique exceptionnellement dense témoigne selon l'auteur des relations intenses entretenues par les Arvernes avec les petits peuples du Midi, qu'ils contrôlaient. Ces relations capillaires privilégiées paraissent avoir été particulièrement étroites avec les Rutènes, alors qu'aucune voie majeure ne relie les deux peuples. Si l'on en juge par le nombre de toponymes de formation latine, les relations entretenues par les Arvernes avec leurs anciens clients méridionaux se seraient encore accrues à l'époque romaine. Ces régions montagneuses n'étaient donc pas des *no man's lands* (9). Bien au contraire, elles constituaient de véritables zones de contact organisé.

Ainsi, alors que la cité arverne appartient pleinement, géographiquement parlant, à la Gaule centrale, elle était peut-être davantage tournée vers le Midi que vers le Centre. Ce «tropisme

méridional» est flagrant lorsqu'on met en perspective les données fournies par les textes anciens, l'archéologie et la numismatique. Même si c'est là l'effet d'un biais inhérent aux sources antiques, force est de constater que les Arvernes sont toujours évoqués par les textes anciens dans leurs relations avec le monde méditerranéen, et plus précisément le Midi de la Gaule. Que ce soit en 207 lorsqu'ils viennent renforcer les troupes carthaginoises d'Hasdrubal, ou en 121 quand ils portent secours à leurs alliés allobroges, que ce soit dans le mythe troyen de leur consanguinité avec les Latins ou à travers la romanophilie d'un Epasnactos -voire de Vercingétorix lui-même-, les Arvernes entretiennent de toute évidence des liens privilégiés avec le Midi. La mainmise sur les Eleutètes, les Cadurques, les Gabales et les Vellaves, qui selon César (*BG*, VII, 75, 2), étaient «par longue tradition, leurs vassaux», leur permettait de confiner avec la Transalpine, et donc de contrôler durablement les échanges avec la Méditerranée (fig. 6). On comprend mieux ainsi le propos de Strabon (*Géographie*, IV, 2, 3), pour qui «les Arvernes étendaient leur autorité jusqu'à Narbonne et aux frontières des Massaliotes et commandaient aux peuples établis entre les Pyrénées, l'Océan et le Rhin».

L'archéologie fournit maints exemples de l'influence méditerranéenne en territoire arverne à partir de la fin du IIIe siècle. On peut évoquer le vin et la vaisselle à vernis noir importés d'Italie à partir du milieu du IIe siècle, et les quantités farineuses d'amphores vinaires acheminées en terre arverne une fois la Gaule du Sud passée sous la domination romaine. Les Arvernes empruntent au monde méditerranéen, et plus précisément à Marseille, qui contrôle l'essentiel des échanges dans le Midi, les instruments indispensables à ce commerce «international» : les fameux «potins», dont l'iconographie au taureau cornupète s'inspire des émissions massaliètes. L'adoption de l'alphabet grec facilite également leurs transactions avec Marseille. On retrouve l'influence méditerranéenne, de manière très marquée, dans les faciès céramologiques de Grande Limagne au IIIe siècle, mais peut-être aussi dans le domaine architectural, à travers le rempart en pierres sèches de Gergovie, exceptionnel en Gaule centrale et, de manière peut-être plus spectaculaire encore, dans le domaine technique, avec la mise en place très précoce d'un système de drainage méthodique des marais de Limagne. Assurément, les échanges avec la Méditerranée ont joué un rôle déterminant dans l'évolution socio-économique de la cité arverne aux deux derniers siècles avant J.-C. Pour mieux comprendre les modalités de ces échanges, il faudrait disposer pour le sud du territoire arverne à La Tène finale de données archéologiques exploitables de la même façon que pour le Bourbonnais, ce qui n'est malheureusement pas le cas actuellement.

Même si elle n'est pas forcément très prégnante, l'influence exercée par les Arvernes sur le Midi n'en est pas moins réelle. En atteste la présence régulière de céramiques de style laténien complètement étrangères au répertoire régional sur les sites du Languedoc oriental depuis la fin du IIIe siècle (Py 1990 : 523-526). Ces céramiques traduisent davantage un phénomène

d'imitation que de véritables importations, - donc une influence plus culturelle qu'économique. Les échanges entre les Arvernes et le Languedoc occidental et central paraissent avoir été plus développés. Surtout, le Midi méditerranéen apparaît comme la principale zone de circulation secondaire du monnayage arver-

ne (Nash 1978 : 146, 162). Il est remarquable que la monnaie arverne ait beaucoup moins circulé dans les cités, pourtant limitrophes, des Lémovices, des Bituriges et des Eduens qu'en Transalpine, où elle semble avoir éclipsé les émissions de ces puissants peuples (10). L'hypothèse d'imitations ponctuelles du

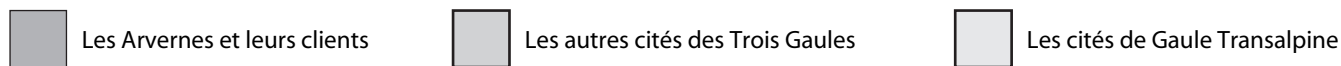


Fig. 6 : Les Arvernes et leurs clients à la veille de la Guerre des Gaules.

monnayage arverne dans le Midi a même été avancée (Fischer 1990 : 63-66). V. Guichard estime pour sa part que ces monnaies de faible valeur témoignent davantage de la circulation des hommes que de véritables échanges commerciaux.

L'intérêt des Arvernes à contrôler les petits peuples du sud trouve certainement aussi une explication dans la présence de nombreuses ressources minières au sein de leurs territoires, notamment en Aveyron. Ces espaces présentaient donc pour eux un double intérêt : d'une part, ils les mettaient directement en contact avec le monde méditerranéen ; d'autre part, ils étaient eux-mêmes producteurs de matières premières très recherchées.

Le «tropisme méridional» de la cité arverne trouve un prolongement après la conquête, si l'on juge par la carte de répartition du type suffixal romain en *-anicu*, utilisé pour désigner les exploitations domaniales (fig. 7). En effet, en Gaule, celui-ci se rencontre principalement dans la région nîmoise et en Arvernie. Selon J.-P. Chambon (1999 : 152-153), Nîmes fut probablement très tôt le principal modèle de romanité pour les élites arvernes. On sait que les émissions monétaires de Nîmes sont bien représentées sur l'*oppidum* de Gergovie (Guichard 1993a : 33). Et curieusement, la nouvelle capitale, *Nemossos* (future *Augustonemetum*), a le même nom que la capitale arécomique : *Nemausus* (Trément 2002 : 189). Le «tropisme méridional» de la cité arverne pourrait expliquer des choix culturels essentiels pour comprendre le rattachement linguistique originel de l'Auvergne, qui appartiendra par la suite à l'ensemble gallo-roman méridional reconnu, depuis Dante, sous le nom de langue d'oc (Chambon 2000 : 89).

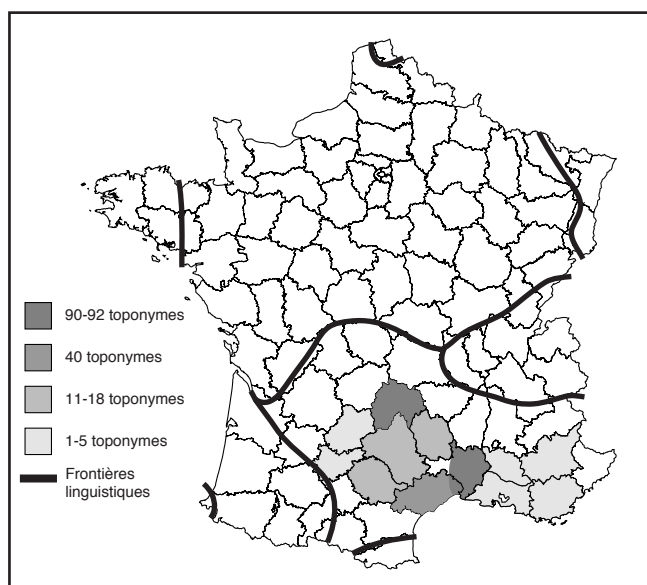


Fig. 7 : Noms de lieux en *-anicu/-anica(s)* en domaine d'oc (d'après Chambon 1999).

3. LA QUESTION DE LA CENTRALITÉ

Dernière question, étroitement liée aux précédentes : celle de la centralité du territoire arverne. Dans leur article de 1993, V. Guichard, B. Fischer et P. Pion, comparant l'organisation des territoires biturige, éduen et arverne, et s'appuyant sur les travaux de I. Ralston (1992 : 155, fig. 62), envisagent trois modèles différents (Guichard 1993) :

- le territoire biturige présenterait une organisation «uniforme», caractérisée par un réseau d'*oppida* régulièrement répartis dans l'espace (Ralston 2000 ; Dumasy 2000 ; Buchsenschutz 1994, 2000, 2002) ;

- en territoire éduen dominerait un système «centrifuge», articulé autour d'un *oppidum* central très étendu –Bibracte- situé au cœur d'une région dépeuplée, relayé par des *oppida* périphériques dans les vallées de la Saône (Mâcon-*Matisco* et Châlon-*Ca-billonum*) et de la Loire (Decize-*Decetia* et *Noviodunum*) ;

- à l'inverse, on observerait chez les Arvernes une organisation «centripète» : le cœur du territoire serait la zone de peuplement la plus dense et le lieu d'un *oppidum* central (Guichard 1994 : 21 ; Guichard 2002).

Ce modèle de la centralité est repris dans une publication de 1997 associant J. Collis, J. Dunkley, V. Guichard et C. Jouannet (Collis 1997). Les auteurs voient dans les *oppida* arvernes de Corent et Gergovie, qui se développent au Ier siècle avant J.-C., de véritables capitales politiques et économiques, caractérisées par leurs dimensions exceptionnelles (70 ha) et leur position privilégiée, contrôlant la vallée de l'Allier et la Grande Limagne. La découverte de coins monétaires à Corent et la présence de remparts, au moins à Gergovie, confortent cette thèse. L'émergence de ces places centrales serait l'aboutissement d'une longue phase de croissance économique et démographique, qui débute au IIIe siècle et s'amplifie au IIe (Guichard 1996). Cette période se caractérise en effet par une intensification de l'occupation du sol et de la production agricole, une diversification et une massification des productions artisanales, et un essor des échanges commerciaux à longue distance, favorisé par le développement du monnayage, qui est couramment utilisé dès la seconde moitié du IIe siècle (Collis 1997 : 14).

Curieusement, tout comme J. Collis (1995) qui envisage «a state without center», ces auteurs ne considèrent pas le vaste «complexe d'Aulnat», occupé depuis le début du IIIe siècle, comme une véritable place centrale, préférant y voir un conglomerat de sites dispersés. Selon eux, le royaume arverne aurait été «dépourvu d'une capitale identifiable à une agglomération particulièrement étendue jusqu'à une époque avancée de son histoire» (Collis 1997 : 13). Les fouilles récentes conduites dans le cadre de l'archéologie préventive obligent à reconsidérer ce point de vue (Deberge dans ce volume). Cet établissement connaît en effet une extension considérable au début du IIe siècle et il présente des vestiges d'une nature peu différente de ceux qui ont été reconnus sur les sites de Roanne et de Varennes-sur-Allier.

Des travaux récents obligent à nuancer le rôle des «capitales» du Ier siècle et, plus largement, l'image d'un territoire politiquement et économiquement centré sur la Grande Limagne (Guichard 1994 : 21 ; Guichard 2002 ; Collis 2000 : 78 ; Buchsenschutz à paraître). C'est le cas, en particulier, des recherches conduites dans l'Allier par D. Lallemand (11). L'agglomération de Varennes-sur-Allier, connue à l'époque romaine sous le nom de *Vorocio*, est déjà bien en place au IIIe siècle avant J.-C., comme Roanne et «Aulnat/La Grande Borne». Or, sa surface, qui excède 20 hectares, n'a aucun équivalent en territoire biturige, éduen ou arverne, si l'on excepte le «complexe d'Aulnat» et éventuellement *Avaricum*. C'est donc l'un des plus grands sites d'habitat groupé de Gaule centrale (Guichard 2002 : 164). L'expansion de cet établissement s'explique par sa situation géographique : implanté en rive droite de l'Allier, à la jonction de deux voies importantes (celle qui part de la Grande Limagne en direction de Bibracte, et celle qui arrive de la vallée du Rhône en direction de Bourges), il contrôlait le trafic routier et fluvial, ainsi que le riche terroir de La Forterre (Lallemand 1997). Les fouilles y ont révélé un artisanat développé et diversifié, en particulier dans le domaine métallurgique.

La découverte récente d'un *oppidum* d'une cinquantaine d'hectares à Cusset contribue elle aussi à nuancer le modèle «centripète». Occupé à partir de l'extrême fin du IIe siècle avant J.-C., ce site a pu donner naissance à l'agglomération secondaire de Vichy. D'autres sites fortifiés sont connus en Bourbonnais, tant du côté arverne (*l'oppidum* de Bègues, par exemple) que biturige. Or leur distribution ne paraît pas différer de part et d'autre de la frontière.

Une telle concentration de sites majeurs au nord de l'Auvergne témoigne de la mainmise des élites arvernes sur les vallées de l'Allier, de la Sioule et de la Besbre. Véritables comptoirs marchands et lieux de taxation, ces agglomérations leur permettaient de contrôler des routes commerciales excentrées par rapport à la Grande Limagne, et passant chez leurs puissants voisins bituriges, éduens et ségusiaves. Par là transitaient vraisemblablement des produits manufacturés et des matières premières acheminés vers l'Ouest et le Nord-Ouest depuis la zone méditerranéenne. Dans le contexte de compétition acharnée qui opposait ces différentes cités pour le contrôle des échanges, les élites arvernes ne pouvaient pas rester à l'écart de ces axes.

CONCLUSION

En conclusion, on retiendra que les limites du diocèse de Clermont ont de bonnes chances de pérenniser les limites préromaines de la cité des Arvernes. On insistera sur la cohérence des informations fournies par les textes anciens, l'archéologie et la linguistique historique. Ces différentes sources permettent de restituer un vaste territoire, relativement centralisé, au sein duquel les zones de peuplement dense sont, logiquement, celles qui connaissent le plus fort dynamisme économique. Un espace qui, pour être précisément délimité, n'en est pas moins perméable aux échanges économiques et culturels, générateurs de diversité. L'hypothèse d'un tropisme méridional de la cité arverne, suggérée par l'analyse linguistique de J.-P. Chambon et par un faisceau d'indices historiques, mériterait d'être étayée, dans l'avenir, par un argumentaire de nature archéologique.

NOTES

(1) Voir aussi Desbordes (1983 : 37-47).

(2) Au Ier siècle avant J.-C., les monnaies éduennes sont rarissimes en Bourbonnais, mais plusieurs espèces bituriges sont attestées dans les environs de Vichy, Varennes-sur-Allier et Moulins. Le monnayage arverne est présent sur plusieurs sites majeurs bituriges : Nérès-les-Bains et Hérisson notamment (Corrocher 2002).

(3) Les trois horizons de La Tène C étudiés à ce jour à Varennes-sur-Allier (milieu du IIIe, fin du IIIe, milieu du IIe siècle avant J.-C.) révèlent des faciès céramologiques très particuliers. Dans le détail, les traits caractéristiques du mobilier arverne (vases montés en plaques, panel des décors) sont omniprésents. Cependant, à l'inverse de La Grande Limagne où ils sont quasi inexistantes, les récipients de «type Besançon» forment près de 15 % du répertoire des formes des deux derniers horizons. Cette fréquence pourrait prouver l'existence de relations économiques organisées entre Arvernes du nord et Eduens, commerce qui serait perceptible dès la fin du IIIe siècle avant J.-C.

(4) Information orale S. Liegard. La céramique «de type Besançon» n'est peut-être pas exclusivement produite dans le Morvan pour les phases anciennes de La Tène. Les découvertes de Varennes,

datées des IVE-IIIe siècles avant J.-C., n'ont pas d'équivalent «éduen» aussi précoce. Selon D. Lallemand, des substrats du Morvan (argiles et dégraissants) peuvent très bien avoir des parentés avec ceux de l'est de l'Allier (région de l'est de la vallée de la Besbre, précisément). Il convient donc de rester très prudent au sujet de ce marqueur, et sur ce que l'on a déjà pu écrire à son propos.

(5) Des travaux récents portant sur la vallée de la Saône concluent que les «assemblages céramiques paraissent plus représentatifs d'ambiances socio-économiques que de réalités politiques» (Barral 2002 : 285).

(6) Seules sont traitées dans cet article les limites qui ont fait l'objet récemment de débats ou d'un renouvellement des connaissances. Pour les autres limites, voir Trément (2002 : 182-187). A propos de la frontière avec les Vellaves, voir Provost (1994 : 27-28 et fig. 4). Pour la frontière avec les Lémovices, Desbordes (1983) et Denimal (1994 : 296-304). Ce dernier fait également le point sur la limite avec les Ségusiaves (Denimal 1994 : 119-122).

(7) M. Provost et B. Rémy (Rémy 1996 : 18) reviennent sur ce point de vue dans l'introduction du volume des *Inscriptions latines*

d'Aquitaine consacré aux Arvernes : «L'appartenance aux Arvernes de l'actuel département du Cantal dont le territoire occupe l'espace d'un immense volcan de la haute vallée de la Dordogne s'explique aisément par l'intégration en territoire arverne des formations basaltiques». Notons que cette assertion s'appuie elle aussi sur un pur déterminisme géographique.

(8) Cette idée est développée par C. Goudineau et C. Peyre (Goudineau 1993 : 164). À l'inverse, M. Provost et C. Mennessier-Jouannet (Provost 1994a : 72), ainsi que J. Collis, J. Dunkley, V. Guichard et C. Mennessier-Jouannet (Collis 1997 : 10) considèrent que les limites méridionales du territoire arverne auraient été plus incertaines que les autres, dans ces zones montagneuses peu peuplées. Dans une récente publication, V. Guichard, P. Pion et D. Lallemand (Guichard 2002) supposent que seuls les territoires très fréquentés, en l'occurrence les vallées, devaient être sévèrement délimités, les frontières restant très lâches dans les pays de confins.

(9) Par contraste, l'intensité des relations avec les Lémovices paraît moyenne, les échanges s'effectuant principalement dans le segment médian de la frontière, de part et d'autre de la voie reliant *Augustonemetum* et *Augustoritum*. Les relations avec les Eduens et les Ségusiaves auraient connu un faible niveau, plus faible encore avec les Bituriges. Sur la frontière avec les Bituriges, les Eduens et les Ségusiaves, le balisage toponymique est exclusivement composé de dérivés en **randa* d'origine gauloise, ce qui, selon J.-P. Chambon (2001 : 110), témoigne du «médiocre développement de l'effort de maîtrise de ces zones à l'époque romaine».

(10) La plupart des monnaies gauloises découvertes sur le territoire gabale sont arvernes. C'est le cas dans les fouilles de Javols, chef-lieu des Gabales (*Anderitum*) à l'époque romaine, où une dizaine de monnaies gauloises seulement ont été exhumées (Ferdrière 2000).

(11) J.-C. Béal (1996) s'interroge à juste titre sur l'identification des *oppida* comme centres politiques et administratifs.

BIBLIOGRAPHIE

Barral 2002 : P. Barral, J.-P. Guillaumet, P. Nouvel, Les territoires de la fin de l'Age du Fer entre Loire et Saône : les Eduens et leurs voisins : problématique et éléments de réponse, dans D. Garcia, F. Verdin (dir.), *Territoire celtiques, espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale (Actes du XXIVe colloque de l'AFEAF)*, Paris, Errance, 2002, p. 271-296.

Batardy 2001 : C. Batardy, O. Buchsenschutz, F. Dumasy (dir.), *Le Berry antique, Atlas 2000*, supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 21, 2001.

Béal 1996 : J.-C. Béal, Bibracte-Autun, ou le «transfert de capitale» : lieu commun et réalités archéologiques, dans *Latomus*, 55, 1996, p. 339-367.

Boudartchouk 2002 : J.-L. Boudartchouk, Les Eleutètes de César : une hypothèse relative à leur localisation, dans *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 16, 2002, p. 97-99.

Buchsenschutz 1994 : O. Buchsenschutz, Les habitats groupés à La Tène Moyenne et Finale, dans J.-P. Petit et M. Mangin (dir.), *Les agglomérations secondaires, La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain (Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim-Bitche, 21-24 octobre 1992)*, Paris, Errance, 1994, p.149-152.

Buchsenschutz 2000 : O. Buchsenschutz, Les *oppida* celtiques, un phénomène original d'urbanisation, dans V. Guichard, S. Sievers, O. Urban, *Les processus d'urbanisation à l'Âge du Fer, Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse (actes du colloque des 8-11 juin 1998)*, Bibracte, 4, Glux-en-Glenne, Centre Archéologique européen du Mont-Beuvray, 2000, p. 61-64.

Buchsenschutz 2002 : O. Buchsenschutz, Vers une analyse spatiale de la cité des Bituriges, dans D. Garcia et F. Verdin (dir.), *Territoire celtiques, espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale (Actes du XXIVe colloque de l'AFEAF)*, Paris, Errance, 2002, p.261-270.

Buchsenschutz à paraître : O. Buchsenschutz, S. Krausz, Levroux et le modèle de la genèse des *oppida*, dans *Actes du XVIIIe colloque de l'AFEAF*, Winchester, 1994, à paraître.

Chambon 1999 : J.-P. Chambon, Sur la répartition des toponymes en -anu et -anicu et les courants de romanisation de la Gaule chevelue méridionale, dans *Travaux de linguistique et de philologie*, XXXVII, Strasbourg-Nancy, Klincksieck, 1999, p. 141-161.

Chambon 2000 : J.-P. Chambon et P. Olivier, L'histoire linguistique de l'Auvergne et du Velay : notes pour une synthèse provisoire, dans *Travaux de linguistique et de philologie*, XXXVIII, Strasbourg-Nancy, Klincksieck, 2000, p. 83-153.

Chambon 2001 : J.-P. Chambon, Les limites méridionales de la cité des Arvernes et la toponymie : pérennité du cadre géopolitique, unité et horizons de relations de l'Arvernie aux époques antique et tardo-antique, dans J. Foyard et P. Monneret (dir.), *Mélanges de dialectologie, toponymie, onomastique offerts à Gérard Taverdet*, ABELL, Dijon, 2001, p. 77-118.

Chambon 2003 : J.-P. Chambon, Le *ministerium Catlatense* (Rouergue) et la genèse du Carladez : de la philologie à l'histoire, dans *Lengas*, LIII, Montpellier, Université Paul-Valéry, 2003, p. 87-125.

Collis 1995 : J. Collis, States without centres ? The Middle La Tène period in temperate Europe, dans B. Arnold et D.M. Gibson (dir.) *Celtic Chiefdom, Celtic State : the evolution of complex social systems in prehistoric Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 75-80.

Collis 1997 : J. Collis, J. Dunkley, V. Guichard et C. Mennessier-Jouannet, La Basse-Auvergne à la fin du Second Age du Fer. Un aperçu des recherches en cours, dans *Chroniques historiques du Livradois-Forez*, 19, 1997, p. 9-17.

Collis 2000 : J. Collis, S. Krausz, V. Guichard, Les villages ouverts en Gaule centrale aux IIe et Ier s. av. J.-C., dans V. Guichard, S. Sievers, O. Urban, *Les processus d'urbanisation à l'Âge du Fer, Eisenzeitliche*

Urbanisationsprozesse (actes du colloque des 8-11 juin 1998), Bibracte, 4, Glux-en-Glenne, Centre Archéologique européen du Mont-Beuvray, 2000, p. 73-83.

Corrocher 2002 : J. Corrocher et B. Fisher, Les monnaies gauloises de l'Allier, dans D. Maranski et V. Guichard (dir.), *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental. Regards européens sur les âges du Fer en France*, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne, 2002, p. 180-190.

Deberge dans ce volume : Y. Deberge, C. Vermeulen, J. Collis, Le complexe de «Gandaillat / La Grande Borne : un état de la question», dans ce volume.

Denimal 1994 : P. Denimal, *La voie Aquitannique d'Agrippa de Lyon à Saintes*, thèse de doctorat, Paris, Université de Paris-Sorbonne, 1994.

Desbordes 1983 : J.-M. Desbordes, Les limites des Lémovices, dans *Aquitania*, I, 1983, p. 37-48.

Dumasy 2000 : F. Dumasy, Limites de la cité biturige, dans C. Batardy, O. Buchsenschutz, F. Dumasy (dir.), *Le Berry antique*, Atlas 2000, supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 21, 2001, p. 23-25.

Ferdière 2000 : A. Ferdière, Mais où était le chef-lieu des Gabales avant la conquête romaine ?, dans *Aspects de l'Age du Fer dans le sud du massif central (Actes du XXIe colloque de l'AFEAF)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 6, 2000, p. 19-26.

Fischer 1990 : B. Fischer, Les relations entre les Arvernes et le Midi méditerranéen à travers la numismatique, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 29, 1990, p. 63-66.

Fournier 1932 : P.-F. Fournier, La frontière des Arvernes et des Bituriges, dans « Notes bibliographiques pour servir à l'histoire de l'Auvergne », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1932, p. 113-116.

Fournier 1958 : G. Fournier et P.-F. Fournier, Remarques sur les origines de Thiers (à propos de l'ouvrage récent de M. Paul Combe), dans *Revue d'Auvergne*, 72, 1958, p. 65-100.

Fournier 1974 : G. Fournier, De l'Arvernie celtique à l'Arvernie romaine, dans *Histoire de l'Auvergne*, Toulouse, Privat, 1974, p. 65-86.

Goudineau 1993 : C. Goudineau et C. Peyre, *Bibracte et Les Eduens, A la découverte d'un peuple gaulois*, Paris, Errance, 1993.

Guichard 1993 : V. Guichard, B. Fischer et P. Pion, Aux confins des cités arverne, biturige et éduenne : le Bourbonnais aux IIe et Ier s. avant J.-C., dans *Actes du XVIIe colloque de l'AFEAF*, Nevers, 1993.

Guichard 1993a : V. Guichard, P. Pion, F. Malacher et J. Collis, A propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux IIe et Ier siècles av. J.-C., dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 32, 1993, p. 25-55.

Guichard 1994 : V. Guichard, *Arvernes et Ségusiaves au Second Age du Fer. Contribution à l'étude des sociétés gauloises de France centrale*, Dijon, thèse de doctorat de l'Université de Bourgogne, 1994.

Guichard 1996 : V. Guichard, J. Collis, J. Dunkley, C. Mennessier-Jouannet, Les changements sociaux à la fin de l'Age du Fer en Auvergne, dans A.M. Bietti Sestieri et V. Kruta (dir.), *The Iron Age in Europe*, International Union of Prehistoric and Protohistoric Sciences (Colloquia 12), Forlì, ABACO, 1996.

Guichard 2002 : V. Guichard, P. Pion et D. Lallemand, Aux confins des cités arverne, biturige et éduenne, Le Bourbonnais aux IIe et Ier siècles

avant J.-C., dans D. Maranski et V. Guichard (dir.), *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental. Regards européens sur les âges du Fer en France (Actes du XVIIe colloque de l'AFEAF)*, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, Glux-en-Glenne, 2002, p.159-177.

Lallemand 1997 : D. Lallemand, Prospection inventaire (communes de Boucé, Cindré, Montoldre, Rongères, Treteau), Le Terroir de Forterre, dans *Bilan scientifique*, Clermont-Ferrand, Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne, 1999, p. 25.

Lallemand 2000 : D. Lallemand, Un ensemble de La Tène C2 au 33, rue Claude Labonde, à Varennes-sur-Allier (Allier), dans C. Mennessier-Jouannet (dir.), *Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du PCR 2000 (multigraphié), p.123-149.

Lallemand 2001 : D. Lallemand, Un fossé de la fin du IIIe s. av. J.-C. sur le site de Beuille, Montaignet-sur-l'Andelot (Allier), dans C. Jouannet (dir.), *Chrono-typologie des mobiliers du second Age du Fer en Auvergne*, rapport intermédiaire du PCR 2001, (multigraphié), p. 56-68.

Liegard 2003 : S. Liegard, A. Fourvel et D. Lallemand, *Saint-Prix, La Plansonnier, Rapport de fouilles préventives réalisées sur la déviation de Lapalisse*, Clermont-Ferrand, INRAP/Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne, 2003.

Manry 1974 : A.-G. Manry (dir.), *Histoire de l'Auvergne*, Toulouse, Privat, 1974.

Nash 1978 : D. Nash, *Settlement and coinage in Central Gaul c.200-50 BC.*, Oxford, BAR, international series, 39, 1978.

Provost 1994 : M. Provost et B. Rémy, *La Haute-Loire*, Carte archéologique de la Gaule, 43, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1994.

Provost 1994a : M. Provost et C. Mennessier-Jouannet, *Clermont-Ferrand*, Carte archéologique de la Gaule, 63/1, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1994.

Provost 1996 : M. Provost et P. Vallat, *Le Cantal*, Carte archéologique de la Gaule, 15, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1996.

Py 1990 : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*, Rome, Collection de l'Ecole Française de Rome, 131, 1990.

Ralston 1992 : I. Ralston, *Les enceintes fortifiées du Limousin*, Documents d'archéologie française, 36, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1992.

Ralston 2000 : I. Ralston, Fortifications, *oppida*, résidences aristocratiques, dans C. Batardy, O. Buchsenschutz, F. Dumasy (dir.), *Le Berry antique*, Atlas 2000, supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 21, 2001, p.76-77.

Rémy 1991 : B. Rémy et F. Malacher, *Corpus des trésors monétaires antiques de la France, VII : Auvergne*, Paris, Société française de numismatique, 1991.

Rémy 1996 : B. Rémy, *Inscriptions latines d'Aquitaine (ILA)*, Arvernes, Bordeaux, IRAM, 1996.

Trément 2002 : F. Trément, V. Guichard et C. Mennessier-Jouannet, Aux origines de la cité arverne, dans D. Martin (dir.), *L'identité de l'Auvergne (Auvergne, Bourbonnais, Velay), Mythe ou réalité historique ? Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Nonette, Créer Editions, p. 166-193.